

Football/Après Gabon-Mali et Gabon-Botswana

Des Panthères en perpétuelle expérimentation

Abel MIMONGO

Libreville/Gabon

C'EST le jeudi 1er décembre 2016 que le ministère des Sports, à l'époque dirigé par Nicole Assélé, la Fédération gabonaise de football (Fégafoot) et Jose Antonio Camacho paraient le contrat qui donnait au technicien espagnol les rênes de l'équipe nationale, les Panthères. Le document, qui consacrait une clause de confidentialité, notamment sur le salaire de l'ancien défenseur du Real Madrid (même si c'est un secret de polichinelle), faisait également obligation à ce dernier de superviser les rencontres du National-Foot 1, de qualifier le Gabon en Coupe du monde Russie-2018, tout en faisant bonne figure à la Coupe d'Afrique des nations de football qu'accueillait notre pays et, enfin, d'élire domicile à Libreville.

Sur ce dernier volet, le président de la Fégafoot, Pierre-Alain Mounguengui, s'était fendu d'une déclaration à l'issue de la rencontre amicale Comores-Gabon jouée à Tunis (Tunisie) le 15 novembre 2016. Il avait laissé entendre qu'il allait à Paris discuter avec un certain nombre d'entraîneurs inscrits sur sa liste. Que l'idéal pour l'entraîneur qui sera retenu est de résider à Libreville.

A l'évidence, cette clause du contrat n'a jamais été respectée. Pas plus que les objectifs assignés à Camacho n'ont été atteints : sorti au premier tour de la Can 2017 organisée, pourtant, à domicile, éliminé de la Coupe du monde. Comble



Aaron BoupENZA, un véritable plaisantin qui gagnerait à se bonifier dans son club plutôt qu'à venir jouer à la star.



Johan Lengoulama fait partie des joueurs dont on se pose les questions sur leur présence en sélection.

de mépris, le technicien espagnol n'a, en tout, regardé qu'une poignée de rencontres du National-Foot qu'il juge, du reste, du niveau de la 4e division espagnole.

LOBBYS. Dès lors, on est en droit de se poser la question de savoir comment fait-il pour sélectionner les joueurs s'il n'a pas, au préalable, une idée de leurs performances en club. Cela est valable aussi bien pour les joueurs locaux que ceux évoluant à l'étranger, dans les divisions inférieures.

Sinon, comment comprendre qu'il ait fait appel à Stéphane Chovet (défenseur évoluant en division d'honneur française) et Johan Okeiths Béranger Engone (D3 française), deux joueurs qui, jusque-là, croussaient dans la confidentialité la plus totale et, qui plus est, inutiles à la sélection ? Comme le prouve le fait qu'ils n'aient plus été appelés après le match contre le Bénin.

Aux questions soulevées plus haut, les réponses sont à rechercher auprès des lobbys qui contrôlent l'équipe nationale. Il en existerait au sein de la fédération, au ministère des Sports et même au palais présidentiel. Le dernier



Pierre-Alain Mounguengui se doit d'élaguer l'environnement, au risque d'être accusé de complicité.

cité ayant même décidé l'entraîneur à se raviser après qu'il a pris la décision de ne plus appeler Pierre-Emerick Aubameyang et Didier Ibrahim Ndong, pour leur comportement nuisible.

En fin de compte, leur réintégration dans le groupe a plus causé du tort qu'elle n'a été bénéfique. Une défaite cuisante au Maroc, en éliminatoires de la Coupe du monde, une défaite amical contre le Bénin et deux matchs nuls successifs contre le Mali et le Botswana. Un bilan plus que médiocre, pour ainsi dire.

Qu'est-ce qui explique que l'équipe nationale soit

prise en otage par ces « mains noires » ? Pour nombre de spécialistes, le manque de poigne du sélectionneur en est la cause. Ils s'appuient en cela sur le fait qu'un ancien sélectionneur, Alain Giresse pour ne pas le citer, détenait un fichier de joueurs locaux et étrangers. Chaque fois qu'il avait besoin de l'un d'eux, il discutait directement avec le concerné, en plus d'obtenir des informations des responsables du club dont était issu le joueur courtisé.

N'ayant pas ce mode de gestion, Camacho laisse la porte ouverte à tous les aventuriers et autres oiseaux de mauvais augure.



José Antonio Camacho serait sans doute meilleur en tribune que sur un banc de touche.

Pour d'autres spécialistes, la faute revient à la Fédération gabonaise de football, qui ne joue pas son rôle, comme on l'entend. Elle est incapable de recruter des entraîneurs de poigne. Pis, elle s'appuie depuis quelques années déjà sur la filière ibérique qui n'apporte absolument rien au football gabonais depuis-là. De plus, elle n'arrive toujours pas à mettre un terme au climat délétère qui règne au sein de la tanière. Pas plus qu'elle n'arrive à prendre des décisions fermes contre les joueurs indécents.

CERCLES D'INFLUENCE. Mais à sa décharge, l'insistance faïtière du football

gabonais, depuis que le politique et les cercles d'influence ont fait leur intrusion dans la gestion de l'équipe nationale, apparaît comme un faire-valoir. Le symbole de cette main mise s'est révélé lorsqu'il s'est agi d'aller recruter un remplaçant à Jorge Costa.

Sur la liste de Pierre-Alain Mounguengui ne figurait nulle part le nom de Jose Antonio Camacho. Celui-ci lui ayant été imposé par les lobbys tapis dans l'ombre. Pourquoi l'équipe nationale est-elle l'objet d'autant de convoitises ? C'est l'appât du gain qui est au centre de toute cette agitation. Il nous revient que certains joueurs qui intègrent l'équipe nationale sont tenus de partager leurs primes avec leurs « agents », c'est-à-dire ceux qui leur ont permis d'intégrer l'équipe nationale.

En outre, pour les gestionnaires de la bourse, aligner une équipe non compétitive est en soi bénéfique. Puisque les primes de matchs sont remises en cas de victoires et de matchs nuls. Sachant que l'argent qui sort des caisses de l'État l'est en prévision des matchs gagnés, l'on se demande où va le surplus lorsqu'il y a match perdu ou nul. Ce qui est sûr, l'argent n'est pas reversé au Trésor.

Avec une telle abondance financière, personne ne militera pour la fermeture du robinet. Au contraire, tous les rapaces feront tout pour que l'argent continue de couler à flots. Et, à cette allure, il y a lieu de craindre que les Panthères soient en perpétuelle expérimentation.

CAF/CHAN/Sanction

Le Gabon suspendu jusqu'en 2020

S.A.M.

Libreville/Gabon

COMME nous l'annoncions dans notre édition d'hier, la Commission d'organisation du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) a exclu, le 15 novembre dernier à Rabat au Maroc, le Gabon pour la prochaine édition du CHAN prévue en 2020. Cette décision n'est que la conséquence de la volonté de l'ancienne ministre des Sports, Nicole Assélé, de se retirer des qualifications pour le CHAN 2018, en août dernier, en raison de "l'impréparation des joueurs locaux". Ce retrait avait été notifié



Pierre-Alain Mounguengui, le président de la Fédération gabonaise de football, avait critiqué cette décision de retirer le Gabon des qualifications au Chan 2018.

à la Confédération africaine de football (CAF) par la Fédération gabonaise de football (Fégafoot), au travers d'une lettre de renoncement tardive, le 5 août 2017, quelques jours avant son

match des éliminatoires face à la Guinée Equatoriale. Et c'est cette dernière nation qui s'était réjouie de cette démarche, puisqu'elle a pu décrocher sa qualification de sa zone centrale suite



Le ministre des Sports, Mathias Otounga Ossibadjou (g), subit les conséquences d'une décision prise par son prédécesseur, Nicole Assélé.

au forfait du Gabon, qui n'avait plus disputé les manches aller-retour des qualifications.

L'exclusion du Gabon s'est accompagnée d'une sanction financière. Selon les dispositions de l'arti-

cle 59 des règlements du Championnat d'Afrique des nations Total, la fédération gabonaise doit s'acquitter d'une somme de 10 000 dollars (soit cinq millions de francs CFA). Pour mémoire, l'article 59

dispose : " toute fédération qui déclare forfait, après le début des matchs, est passible d'une amende de dix mille (10.000) dollars US. Elle ne sera pas également autorisée à participer à l'édition suivante du CHAN".

En août dernier, alors que l'ancien ministre des Sports, Nicole Assélé, avait décidé de sortir le Gabon des qualifications pour le prochain Championnat, de nombreux observateurs s'étaient demandé si cela n'allait pas pénaliser la sélection nationale version CHAN. Finalement, le Gabon écope d'une exclusion jusqu'en 2020, ratant également la prochaine édition de 2018, et d'une forte amende.